



De plus en plus d'enfants et de jeunes expriment leur volonté de participer activement à la vie de leur commune, d'œuvrer pour l'amélioration du bien-être collectif. Pour y répondre, les municipalités mettent en place des structures représentatives de l'enfance et de la jeunesse. Pour permettre à ces conseils municipaux de vivre et d'agir, l'Ifac accompagne les candidats et les élus dans l'appréhension et l'investissement de leurs nouvelles fonctions.

Public concerné

Candidats, élus au conseil municipal des enfants ou des jeunes.

Objectifs

- Connaître les possibilités d'action de son mandat de jeune élu.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté (élections, droits, devoirs, responsabilités).
- Apprendre à élaborer un projet et à le défendre.

Lieux de l'action

Les interventions sont organisées dans les structures à caractère d'animation (accueil de jeunes, centres sociaux, maisons de quartier) de la commune.

Programme

Le cadre des conseils municipaux d'enfants et de jeunes

- Cadre légal : la constitution, la loi, les décrets, les arrêtés municipaux.
- Découpage territorial Français : état, régions, départements, municipalités.
- Fonctionnement de la commune : le maire et ses prérogatives, le conseil municipal, les services de la mairie.
- Fonctionnement des conseils municipaux enfance et jeunesse, composition des commissions.

Le rôle de l' élu

- Différentes fonctions de l' élu.
- Droits et devoirs de l' élu, du citoyen.

La communication

- Prise de parole face à un groupe.
- Travail autour de l' argumentation.
- Pratique de l' écoute active.
- Information sur les freins et filtres.

De l'idée à la construction d'un projet

Le module permet aux élus d'acquérir une méthodologie de projet simple et efficace, adaptée à l'âge des participants et au contexte :

- identifier les différentes étapes clés d'un projet,
- comprendre le contexte,
- analyser les besoins,
- définir le résultat à atteindre, formuler des objectifs,
- déterminer les actions à réaliser, les étapes à suivre,
- mobiliser l'ensemble des ressources à disposition,
- créer et animer un réseau de partenaires,
- élaborer un budget prévisionnel,
- prévoir un système d'évaluation de l'action.

En marge de l'aspect méthodologique, en fonction des demandes, la formation pourra présenter des techniques d'organisation et de (re)mobilisation des élus investis dans les conseils municipaux enfance et jeunesse.

Méthode

Pour faciliter l'assimilation des savoirs et savoir-faire, nos formations alternent :

- Temps d'échanges et de réflexion sous forme ludique et interactive (quizz, jeu de plateau...). En marge des contenus abordés, le formateur favorise la prise de parole de chaque jeune pour l'aider à s'affirmer face au groupe, à argumenter ses prises de position.
- Temps de mise en pratique pour tester les techniques et outils proposés. A travers divers exercices et jeux de rôle, les jeunes investissent progressivement leur fonction et apprennent à travailler en équipe.

L'emploi de méthodes actives conserve l'attention et favorise la participation des jeunes, véritables acteurs de leurs apprentissages. Les illustrations, simulations et organigrammes utilisés dans les différentes formations s'appuient autant que possible sur les données fournies par la ville (ex : nom de l' élu à la Jeunesse, modalités de présentation des projets au conseil municipal des jeunes).

